



PAS-de-DEUX

(Course de poursuite)

samedi le 2 octobre, 2021

11 h 00

INSTRUCTIONS DE COURSE

1. RÈGLES

- 1.1. L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans les règles de Course à la Voile.
- 1.2. En cas de conflit entre les langues, le texte anglais prévaut.
- 1.3. Tous les concurrents doivent être familiarisés avec les protocoles COVID-19 les plus récents liés à la voile.
- 1.4. Tous les concurrents sont responsables de décider de participer ou non, et de se conformer à toutes les règles applicables, y compris toutes les réglementations et directives COVID.
- 1.5. Il ne doit pas y avoir plus de 2 membres d'équipage actifs à bord de chaque bateau - des personnes supplémentaires peuvent être transportées en tant que passagers (fortement déconseillé) mais ne doivent pas participer aux travaux du bateau sauf en cas d'urgence.
- 1.6. C'est une course de voile blanche, aucun spinnaker. **Les quillards solitaires sont éligibles!**

2. MODIFICATION DES INSTRUCTIONS DE COURSES

- 2.1. Toute modification des instructions de course sera envoyée par courrier électronique par le capitaine de flotte du YCPC à tous les participants et au comité de course avant 20h00 le vendredi 1 octobre 2021.

3. COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1. Du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la course, sauf en cas d'urgence ou en cas d'abandon de la course, un bateau ne doit pas faire de transmissions vocales ou de données et ne doit pas recevoir de communications vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1. L'événement est ouvert à tous les bateaux des classes quillard.
- 4.2. Tous les bateaux doivent avoir un handicap SLVYRA et doivent être enregistrés sur le site SLVYRA.
- 4.3. L'inscription à cet événement est limitée aux membres de clubs et d'organisations reconnus.
- 4.4. Tous les bateaux participants doivent s'inscrire en envoyant un courriel à:
pcycfleetcaptain@yahoo.com avant 21h00 le jeudi 30 septembre, en indiquant:

Michel Gagnon (votre nom)

Bijou (nom du bateau)

Mirage 27 (type de bateau)

8442 (no. de voile)

240 (handicap SLVYRA voile blanche **VB T/D**, que vous pouvez obtenir sur le site SLVYRA)

- 4.5. Les bateaux seront handicapés selon le classement PHRF VB T/D. Si un bateau n'a pas de handicap valable, le comité d'organisation attribuera un handicap provisoire pour cette course. Afin de simplifier l'attribution des temps de départ, certains bateaux peuvent être regroupés pour le départ. La décision du comité de course sera définitive
- 4.6. Le capitaine de flotte du YCPC vous répondra avec votre heure de départ le vendredi avant la course.
- 4.7. Les participants tardifs (sur l'eau) peuvent être acceptés et avoir un temps de départ entièrement à la discrétion du comité de course.

5. CODE DE CONDUITE

- 5.1. Les compétiteurs doivent se conformer aux demandes raisonnables des officiels de la course.

6. SIGNALISATIONS À TERRE

- 6.1. Les signaux faits à terre seront affichés sur le mât de drapeau du club hôte.
- 6.2. Le comité de course du club hôte communiquera ces signaux à ses clubs voisins par téléphone portable et canal VHF 68, afin que les mêmes signaux puissent être affichés dans chaque club.
- 6.3. Lorsque le drapeau AP est affiché à terre, "1 minute" est remplacé par "pas moins de 30 minutes" dans le signal de course AP.

7. HORAIRE DES COURSES

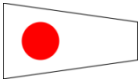
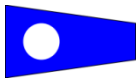
- 7.1. Il n'y aura qu'une (1) course.
- 7.2. Le signal d'avertissement pour la course sera à 11h00.
- 7.3. Aucune course ne pourra débuter après 15h00.

8. DRAPEAU DE CLASSE

- 8.1. Le drapeau de classe sera **VERT**

9. LES PARCOURS

- 9.1. Il y a deux (2) parcours possibles de longueur égale. Les mêmes marques SLVYRA sont utilisées pour chaque parcours mais la direction de navigation est inversée (voir Annexe-1).
- 9.2. Le comité de course sélectionnera le parcours en fonction de la direction du vent.
- 9.3. Avant le signal d'avertissement, un drapeau numérique sera affiché sur le bateau du comité de course pour indiquer le parcours sélectionné:

Parcours sélectionné	Drapeau affiché	Navigation
1		Départ à 32 – 34B – 44B – 33T – 43B – 31B – Arrivée à 32
2		Départ à 32 – 31T – 43T – 33B – 44T – 34T – Arrivée à 32

10. MARQUES

- 10.1. Les marques de course ont été sélectionnées à partir du tableau actuel des marques de course SLVYRA (voir l'annexe 1).

11. LE DÉPART

- 11.1. Les bateaux éligibles doivent confirmer leur inscription en passant devant la poupe du bateau du comité de course avant le signal d'avertissement en hélant leur numéro de voile et leur heure de départ. Ex: *"huit quatre quatre deux, une minute quinze secondes"*.
- 11.2. Votre temps de départ (délai) est le nombre de secondes / minutes, suivant le signal de départ, que votre bateau doit franchir la ligne de départ.
- 11.3. La ligne de départ se situe entre un mât arborant un drapeau orange sur le bateau du comité de course à tribord et le côté parcours de la marque SLVYRA #32 à bâbord.
- 11.4. Dans le cas où un ou plusieurs bateaux franchissent la ligne de départ avant leur temps de départ qui leur est assignée, un signal sonore sera entendu et le drapeau de code "X" sera affiché. Le bateau en question doit revenir et contourner l'une ou l'autre extrémité de la ligne de départ avant de reprendre sa course. Cela modifie la règle 29.1.

12. LA LIGNE D'ARRIVÉE

- 12.1. La ligne d'arrivée se situe entre le drapeau bleu sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque SLVYRA #32 de fin de ligne (pin end).

13. LIMITE DE TEMPS

- 13.1. Le temps limite pour tous les bateaux pour terminer le parcours sera de 40 (quarante) minutes après que le premier bateau ait terminé le parcours.
- 13.2. Tous les bateaux qui ne terminent pas dans le temps imparti seront notés comme TLE (Time Limit Expired).

14. DEMANDE D'AUDIENCE

14.1. Il n'y aura pas d'audiences de protestation. C'est une course amicale.

15. RÉSULTATS

15.1. Le premier bateau franchissant la ligne d'arrivée ayant réussi le parcours sera le vainqueur.

15.2. D'autres positions seront attribuées à tous les bateaux dans l'ordre dans lequel ils terminent la course.

15.3. Le système « high point scoring » sera utilisé afin que le club avec le plus de finissants obtienne plus de points

15.4. Ces points compteront pour le score total du Club respectif pour le prix ultime.

16. RÈGLES DE SÉCURITÉ

16.1. Les coureurs solitaires doivent porter un vêtement de flottaison individuel.

16.2. Un bateau qui abandonne une course doit en informer le comité de course à la première occasion raisonnable.

16.3. Sur l'eau, le comité de course entend surveiller le canal radio VHF 68.

17. PRIX

17.1. Un prix sera décerné pour la première place.

17.2. Le trophée Lac St-Louis Pas-de-Deux sera remis au Club gagnant avec le plus de points.

18. DÉCLARATION DE RISQUE

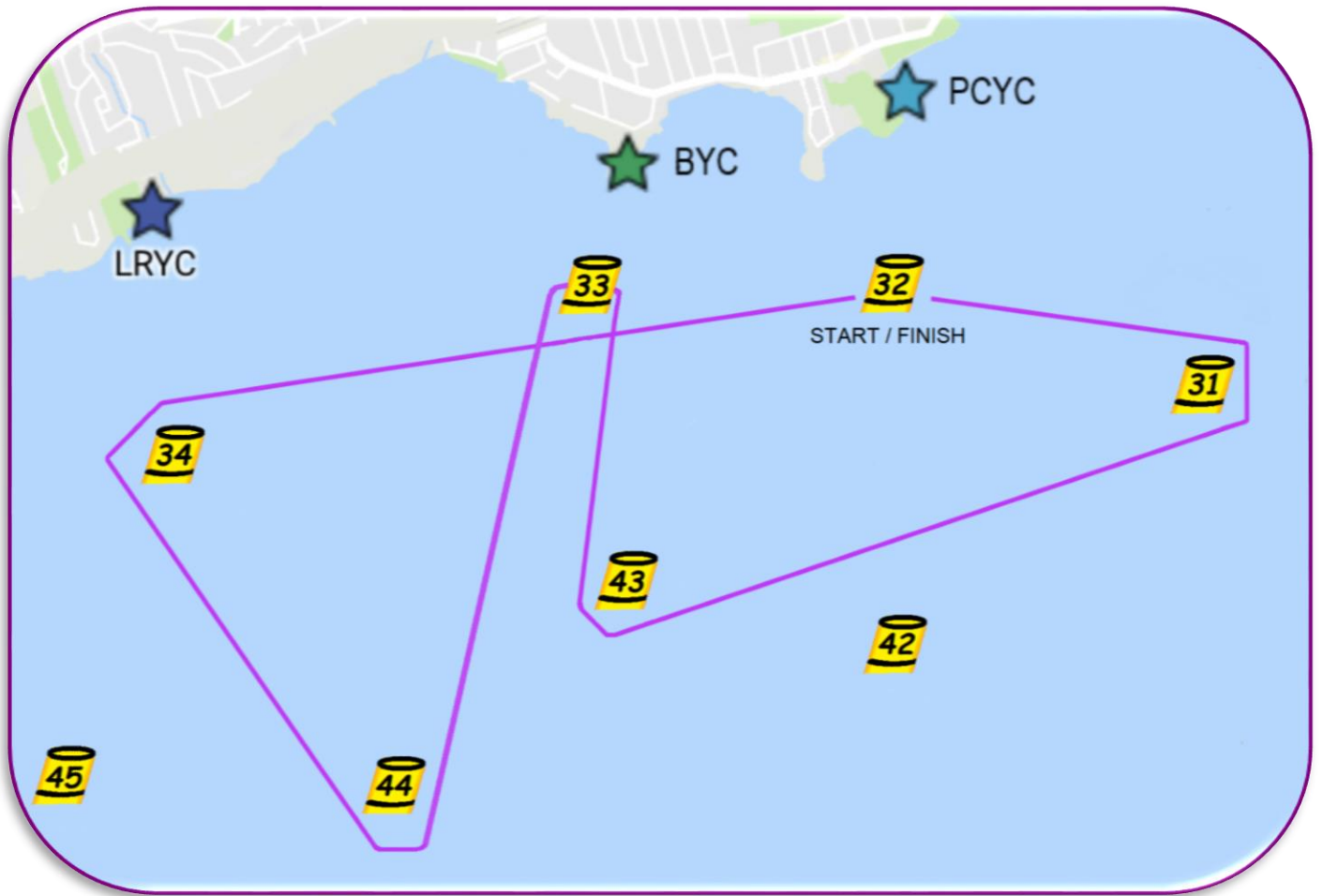
18.1. La responsabilité de la décision d'un bateau de participer à une course ou de continuer à courir est la sienne seule. En participant à cet événement, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, des changements soudains de temps, une défaillance de l'équipement, des erreurs de conduite du bateau, une mauvaise navigation par d'autres bateaux, une perte d'équilibre sur une plate-forme instable et la fatigue entraînant un risque accru de blessure. Le risque de blessure permanente et catastrophique ou de décès par noyade, traumatisme, hypothermie ou autres causes est inhérent au sport de la voile

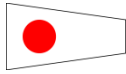
19. ASSURANCE

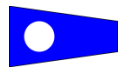
19.1. Chaque bateau participant doit être assuré par une assurance responsabilité civile valide avec une couverture minimale de 1 000 000 \$ CA par incident ou l'équivalent.

ANNEXE – 1

LES PARCOURS



Parcours – 1	Trajectoire (°M)	Distance (mn)
		
32 to 34	275°	1.77
34 to 44	159°	0.97
44 to 33	037°	1.12
33 to 43	186°	0.55
43 to 31	088°	1.41
31 to 32	301°	0.72

Parcours – 2	Trajectoire (°M)	Distance (mn)
		
32 to 31	121°	0.72
31 to 43	268°	1.41
43 to 33	006°	0.55
33 to 44	217°	1.12
44 to 34	339°	0.97
34 to 32	095°	1.77

Distance totale: 6.54 mn